

Basse-Terre, le 24 août 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VISITES DE TERRAIN - RENTRÉE SCOLAIRE 2017-2018

Ce jeudi 24 août 2017, une délégation de la Région Guadeloupe menée par Ary Chalus, s'est rendue dans 3 lycées afin de constater les travaux réalisés : le lycée Charles Coeffin et le LGT Agricole Alexandre Buffon à Baie-Mahault, et le LPO Bertène Juminer au Lamentin.

La Région, dans le cadre de ses compétences légales, attribue chaque année aux 22 lycées de l'académie de Guadeloupe, au lycée agricole et à la cité scolaire d'excellence sportive du CREPS, une dotation de fonctionnement. Cette contribution obligatoire au budget des lycées porte sur les dépenses pédagogiques et les dépenses de viabilisation, d'entretien et d'administration.

Outre la dotation de fonctionnement, et soucieuse de garantir les conditions d'enseignement et la réussite des élèves, la Région attribue des subventions spécifiques supplémentaires pour tenir compte de critères tels que la vétusté de l'infrastructure, l'absence d'équipements, ou encore la participation aux frais de déplacement des élèves pour leurs entretiens au concours d'accès aux grandes écoles.

Les montants votés par la Collectivité pour les dépenses de fonctionnement des Établissements publics locaux d'enseignement pour 2017 sont les suivants:

La dotation principale de fonctionnement en faveur des lycées publics versés par la Région en 2017 est de **5 922 403 €**, incluant 34 755 € en faveur du collège d'excellence sportive du CREPS pour l'accueil des lycéens (88 élèves), soit pour un effectif global de 18 804 élèves. C'est une augmentation de 1,7% plus que proportionnelle à l'augmentation des effectifs élèves (+1.1%)

Les subventions spécifiques de fonctionnement versées en 2017 sont de **1 533 483 €**, dont 846 943 € pour la vétusté et 253 500 € pour l'enseignement sportif, soit 9,2% par rapport à l'année 2016.

D'autres subventions spécifiques sont versées par la Région aux lycées. Il s'agit notamment de la subvention dédiée à l'acquisition des manuels scolaires. Pour l'année scolaire 2016-2017, 20 lycées publics ont bénéficié d'un montant global de **500 462,00 €** pour l'acquisition de manuels scolaires ; 6 lycées privés d'un montant global de **43 781 €** pour l'acquisition de manuels. Par ailleurs, soucieuse de renforcer la sécurité des établissements scolaires, la Collectivité régionale fait appel à des sociétés de gardiennage en ayant consacré **1 954 544,95 €** pour ces prestations en 2016.

MÉMO SUR LA VISITE DES TROIS LYCÉES :

1-Le lycée Charles COEFFIN de BAIE-MAHAULT

Dotation principale de fonctionnement

Exercice 2016 280 602 € (effectifs 1171)
Exercice 2017 287 660 € (effectifs 1197)

Subventions spécifiques

Vétusté :

Exercice 2016 : 42 111 €
Exercice 2017 : 33 688,80€

E P S

Exercice 2016 : 30 000 €
Exercice 2017 : 24 000 €

Frais concours Classe préparatoire aux grandes écoles

Exercice 2016 : 3 920 €
Exercice 2017 : 3 136 €

Manuels scolaires

Exercice 2016 : 27 992,20 €
Exercice 2017 : 27 225 €

Frais de Gardiennage

Exercice 2016 : 80 615,92 €
Période de Janvier à Juin 2017 : 46 521,49 €

2- Lycée Bertène JUMINER -BLACHON – BP.1 LAMENTIN

Dotation principale de fonctionnement

Exercice 2016 332 473 € (effectifs 831)
Exercice 2017 332 473 € (effectifs 810)

Subventions spécifiques

Vétusté :

Exercice 2016 : 16 412,0 €
Exercice 2017 : 13 129,00€

E P S

Exercice 2016 30 000,00 €
Exercice 2017 24 000,00€

Frais concours Classe préparatoire aux grandes écoles

Exercice 2016 : 3 920,00 €
Exercice 2017 : 3 136,00€

Manuels scolaires

Exercice 2016 : 48 625,00 €
Exercice 2017 : 19 450,00 €

Frais de gardiennage

Exercice 2016 : 80 539, 36 €

3- Lycée Alexandre BUFFON-CONVENANCE-BAI-MAHAULT

Dotation principale de fonctionnement

Exercice 2016 225 170 € (effectifs 367)
Exercice 2017 225 170 € (effectifs 356)

Subventions spécifiques

Vétusté :

Exercice 2016 : 32 540,00€
Exercice 2017 : 33 387,00€

E P S

Exercice 2016 : 4 000,00 €

Exercice 2017 : 4 000,00 €

Manuels scolaires

Exercice 2016 : 17 011,00€

Exercice 2017 : 10 206,60 €

Frais de gardiennage

Exercice 2016 : 79 537,88 €

Janvier à Juin 2017 : 45 727,77 €

*Afin de relayer l'information au plus grand nombre,
la collaboration de votre média est vivement souhaitée.*